

Ecole élémentaire Marcel Pagnol – 31180 CASTELMAUROU

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 9 juin 2020

Ce conseil d'école s'effectue en comité restreint du fait de la crise sanitaire.

Membres présents :

Les représentants des parents d'élèves de l'APEC-FCPE: Mme Calas et Mr Armengaud

L'équipe enseignante : Mmes Mercier et Bessière

Intervenante à la BCD et en charge de la restauration scolaire : Mme Cortès

Les élus municipaux : Mme Esquerré, Maire de la commune et Mme Erisay, adjointe chargée des affaires scolaires

Les membres du ALAE/ALSH : Mme Deregnaucourt, directrice de l'ALAE ALSH

Membres excusés : Mr Duez, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Raufast, DDEN, les autres enseignants de l'école, les membres du RASED, Mme Ladurelle, directrice de l'ALAE élémentaire

Horaires : 18h/ 20h30

1. VIE DE L'ECOLE

1.1.L'école pendant la période COVID 19

Mme Bessière tient à remercier les membres de l'ancienne Municipalité ainsi que ceux de la nouvelle pour leur soutien pendant cette période compliquée.

Dès l'annonce du confinement, les familles ont été informées via le portail citoyen du suivi pédagogique mis en place : utilisation des messageries professionnelles des enseignants pour communiquer avec les parents de leurs classes / envoi d'activités pédagogiques et suivi des élèves par mail, par classe virtuelle, par appel téléphonique pour certaines familles.

Les parents ont également été destinataires d'un message avec des indications de la Préfecture par rapport à la crise sanitaire et les directrices ont rappelé les adresses des directions d'école.

Le 17/03, envoi aux différents partenaires d'un message pour faire un point par rapport au volet pédagogique, à l'accueil des enfants de personnels prioritaires et par rapport aux dossiers 6èmes.

Un affichage a été installé devant l'école pour rappeler la procédure en cas d'un besoin d'un accueil prioritaire.

Durant le confinement, certaines familles ont eu le travail remis en main propre car ils avaient des problèmes pour photocopier. Mme Ladurelle, via une association, a pu fournir 1 ordinateur à 2 familles. Il y a eu aussi plusieurs Visios récréatives organisées par l'association de l'APEC FCPE pour chacune des 9 classes.

La gestion de «l'école à la maison» s'est malgré tout avérée compliquée tant pour les enseignants que pour les parents ayant dû adapter leur temps et leurs outils à la réussite de ce suivi.

Pour l'accueil des enfants des familles prioritaires, il était possible dans l'une des 3 écoles restées ouvertes durant la période. Les familles pouvaient, si un accueil était nécessaire pour elles, joindre les directrices ou la Mairie qui à leur tour transmettaient la demande à l'Inspecteur qui proposait un lieu d'accueil.

Le 18 mai, suite à un premier questionnaire à destination des familles, l'école a rouvert avec 2 groupes fixes d'enfants prioritaires. Les critères de priorité étaient notifiés sur l'arrêté pris par Mme Mirtain, Maire jusqu'au 28 mai. L'accueil devait respecter un protocole sanitaire très strict défini par le Ministère de l'Education Nationale.

Le matin de 8h à 12h, les enseignants s'occupaient des enfants et leur faisaient réaliser une partie du travail donné en distanciel par leur enseignant. Ainsi, les enfants à l'école et ceux à la maison avaient les mêmes activités pédagogiques. Entre 12h et 17h, l'accueil était réalisé par l'ALAE (restauration et activités culturelles)

Le distanciel a continué pour tous les enfants. Les enseignants ont donc à partir de cette date effectué un travail en présentiel à certains moments de la semaine et en distanciel avec toute leur classe.

Le 2 juin, Mme Esquerré, nouveau Maire de la Commune, a souhaité élargir l'accueil. Il est passé à 6 groupes d'élèves. Le protocole sanitaire n'a pas changé mais les critères de priorité communiqués par l'Inspection ont été élargis. 89 familles sur 236 ont souhaité un retour à l'école. La mise en place de l'accueil n'a pas été simple mais chaque famille s'est vu proposer un accueil pour son enfant entre le 2 juin et le 3 juillet. Les familles prioritaires peuvent inscrire leur enfant tous les jours. Pour les autres enfants, un accueil de 5 matinées au minimum a pu être trouvé. Les conditions en termes d'horaires ECOLE/ ALAE, activités pédagogiques et culturelles sont les mêmes qu'en mai.

1.2.Rentrée 2020/2021

Jour de la rentrée : C'est Mardi 1 septembre 2020 à **8h45** pour tous les élèves mais nous n'avons pas à ce jour davantage d'informations quant aux conditions concrètes de cette rentrée.

Les effectifs à ce jour : 241 élèves qui seront répartis sur 10 classes. Une ouverture de classe a été prononcée pour notre école.

Répartition par niveau à ce jour : 53 CP / 48 CE1 / 39 CE2 / 50 CM1 / 51 CM2

Répartition des classes : La composition des classes sera affichée la veille de la rentrée. Les listes de fournitures scolaires de chaque niveau seront envoyées aux familles à la fin du mois de juin. Elles seront disponibles également sur le site de la commune durant l'été.

Une « lettre de rentrée » récapitulant les différents numéros de téléphone, les horaires, les modalités pour sortir et entrer dans l'école, la conduite à tenir en cas d'absence, les récréations et tous les points importants relatifs au fonctionnement de l'école sera distribuée dès la rentrée.

Un livret d'accueil pour les familles sera élaboré par la Mairie . Il sera distribué en début d'année scolaire.

1.3 Les différents locaux de l'école, travaux réalisés, travaux à prévoir

Le devant de l'école a été entièrement rénové cette année.

Mme Esquerré et Mme Erisay indiquent qu'un large diagnostic va être effectué pour établir les parties de l'école élémentaire qui sont à rénover. En fonction de ce diagnostic, des priorités seront établies en concertation avec l'équipe éducative et les parents d'élèves.

Comme cela a été noté dans le compte-rendu du précédent conseil d'école, les points suivants seront notamment à examiner :

- Infiltrations dans le toit occasionnant des fuites dans le hall
- Remise aux normes de certaines menuiseries
- Pose de films thermiques sur les fenêtres de quelques classes
- Enlèvement du préau de la cour de la maternelle
- Peinture des murs du hall
- Rénovation des toilettes extérieures et du préau de la cour d'en haut.

Demandes de l'APEC- FCPE :

- L'éclairage devant l'entrée de l'ALAE qui avait été demandé lors du précédent conseil a été installé. Il y aura également prochainement l'éclairage du parvis qui sera mis en place.
- L'association souhaite un local dans l'école pour stocker les jeux de la fête de l'école de juin. Cela sera prochainement possible.
- Souhait de disposer d'un panneau d'informations devant l'école : cette demande est entendue et va être traitée dès que possible.

Mme Bessière rajoute que ce serait bien d'installer devant l'école un panneau « Ecole élémentaire Marcel Pagnol »

1.4 La coopérative scolaire Un bilan de l'année est effectué par Mme Mercier, mandataire.

recettes	dépenses
Subvention mairie : 1562,17€	Affiliation OCCE : 585,28€
Participation des familles à la coopérative scolaire : 2850€	Abonnements magazines : 255€
Photos : 1520€	Timbres : 52,80€
Participation APEC FCPE : 1828€	Goûter 92,45€
Don : 2000€	Matériel CROSS : 11,85€
	Achat d'un tampon pour les chèques : 20,18€
	Frais bancaire : 4,50€
	Achat matériel récré : 15,18 (feutres et ballon)
	Repas intervenants : 13,20€
	Achats classes : 143,62€

Hors comptes de la coopérative scolaire

Mairie : financement des séances de piscine pour 4 classes et achat de livres pour participer au prix littéraire des Incorruptibles.

Association de l'APEC FCPE : financement du spectacle de fin d'année de 750 € et chocolats offerts aux enfants à Noël.

Association « A l'écoute des enfants » : cette association avait annoncé le versement de 3 500 euros pour l'école élémentaire mais avec le confinement cela n'a pas été possible pour l'instant.

1.5 Préparation de la rentrée prochaine : budget alloué par classe, subvention pour la coopérative scolaire

Budget alloué par classe par Mme Le Maire : La somme de 40 euros par élève a été allouée à l'école élémentaire pour les différentes commandes de rentrée. Ce budget sert à équiper les classes en papeterie et manuels scolaires.

Une subvention de 1728.73 euros a été versée pour la coopérative scolaire pour la rentrée prochaine.

1.6 PPMS

Cette année, ont été réalisés : un exercice PPMS intrusion (14 octobre), un exercice incendie (30 septembre) et un exercice de PPMS confinement (4 février)

Pour le PPMS intrusion, un devis est en cours pour l'acquisition et l'installation de modules sonores et d'enclenchement supplémentaires.

Le problème de l'information d'une intrusion pour une classe partie à l'extérieur (gymnase, dojo..), est également à l'étude dans ce devis. Les portes des classes sont maintenant équipées de clé à l'intérieur.

Pour le PPMS confinement, Mme Bessière rappelle que l'emplacement du déclencheur au fond du restaurant scolaire n'est pas pratique et serait à revoir.

1.7 ALAE /ALSH

La distribution des dossiers pour la rentrée prochaine est en cours. Cet été, le centre de loisirs sera ouvert. Les enfants seront accueillis dans des groupes fixes afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur. Une information par rapport aux modalités d'accueil sera prochainement diffusée aux familles.

Actuellement, l'ALAE fonctionne de 12h à 17h avec 4 groupes d'enfants. Un protocole sanitaire est en place également. Sur ce temps, les enfants se restaurent et participent à des activités culturelles.

Mme Bosse, infirmière, mère d'élève et membre de l'association de parents d'élèves de l'APEC FCPE a effectué une formation aux gestes barrières à destination des animateurs de l'ALAE ALSH.

1.8 Restaurant scolaire

Le déconfinement se poursuit : La restauration scolaire reprend mercredi 10 juin avec son chef cuisinier et les dames de service. A l'intérieur du restaurant, les règles de distanciation et les gestes barrières seront mis en place également. Les enfants seront servis à table. Chaque groupe d'enfants comme sur le temps école dispose de son propre bloc sanitaire. Le ménage est effectué de façon très régulière et respecte le protocole sanitaire en vigueur.

2. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

➤ 2.1 Projet d'école

2.1.1 Actions du projet d'école menées cette année avant le confinement

Messages clairs pour la gestion des conflits entre élèves : La réflexion s'est poursuivie.

Olympiades de sport : elles auraient dû avoir lieu les 11 et 12 mai avec le projet d'intégrer un atelier « Premiers secours ».

Postures éducatives : Début d'une réflexion au niveau de l'école, de l'ALAE en vue de la mise en place d'un référentiel commun

Partenariat avec la Médiathèque s'est poursuivi jusqu'au confinement

Liaison entre GS et CP : Les séjours pédagogiques ont pu avoir lieu

Conseils de délégués : Plusieurs réunions ont eu lieu sur le thème de la gestion des déchets.

2.1.2 Le LSU (livret scolaire unique) de cette année

Le premier livret scolaire a été communiqué aux familles fin janvier. Sur le second, seront notées les compétences vues avant le confinement et pendant le confinement en distanciel. Celles-ci ne seront pas évaluées.

2.1.3 Aide aux enfants en difficulté / Le RASED

De septembre jusqu'au confinement, Mme Théron, psychologue scolaire, a suivi plusieurs élèves de l'école, a effectué des rendez-vous avec des parents, a pratiqué des bilans et a participé à de nombreuses équipes éducatives. Le maître E (*aide à dominante pédagogique*) n'est pas intervenu cette année sur l'école.

Plusieurs équipes éducatives et de suivi ont eu lieu au cours de l'année scolaire.

Mme Théron a proposé aux parents son aide durant le confinement. Les familles averties par un message diffusé sur le portail citoyen pouvaient la contacter en cas de besoin.

Mme Théron a animé également des groupes de parole auprès d'élèves de l'école après le déconfinement.

A ce jour, nous ne savons pas si des stages de remise à niveau seront proposés comme les autres années. Les familles seront averties si un tel dispositif est mis en place.

2.1.4 Liaison Ecole- Collège

La visite du collège de Saint Jean ne peut pas se faire cette année. Une liaison école / Collège est tout de même prévue. Les enseignants du CM2, Mr Maffre et Mme Rascol, se rendront au collège le 22 juin.

Les parents des CM2 qui le souhaitent peuvent contacter le collège directement afin de voir si une visite même partielle est possible, en tenant compte des restrictions sanitaires imposées à ce jour.

Certains élèves qui disposent à l'école d'un PPRE (*Programme personnalisé de réussite éducative*) ou dont les résultats sont fragiles, pourront bénéficier d'un PPRE-passerelle pour que leur passage en sixième se fasse dans les meilleures conditions possibles.

2.1.5 Liaison Maternelle / CP

Cette année, les 2 séjours pédagogiques à Aspet dans les Pyrénées ont été un lien intéressant entre les GS et les CP. Plusieurs activités pédagogiques ont pu être mises en place.

Quelques élèves de GS sont venus visiter l'école élémentaire sur le temps de l'école avant le confinement.

Madame Bessière recevra les parents des futurs CP par petits groupes en 5 fois la semaine du 15 juin. Les inscriptions ont été réalisées de façon dématérialisée durant le confinement.

Une liaison entre les enseignantes de Grande Section, les enseignantes de CP et Mme Bessière aura lieu en juin. Cette liaison permet chaque année d'échanger à pros des élèves et aide à la constitution des futurs groupes classes.

2.1.6 Informatique : état de lieux / Maintenance

En salle informatique et dans les classes

- Les ordinateurs fonctionnent mais sont assez lents.
- La connexion internet est opérationnelle.
- Le don d'ordinateurs demandé à l'université de Toulouse a été accepté. Les ordinateurs ont pu être livrés. Ils ne sont pas encore installés.

Pour la maintenance du parc informatique de l'école, Mme Esquerré et Mme Erisay indiquent qu'un ou plusieurs membres de la nouvelle équipe municipale vont s'en charger.

2.1.7 Education musicale

Cette année encore, les élèves ont découvert plusieurs musiciens, musiques et chansons jusqu'au confinement. Durant celui-ci, Mr Gornes a envoyé des liens pour des écoutes musicales.

Mr Gornes va peut-être intervenir au mois de juin auprès des 6 groupes constitués.

L'an prochain, il devrait continuer à intervenir auprès des élèves.

2.1.8 BCD (Bibliothèque de l'école) et Médiathèque

Les différentes séances en BCD se sont bien déroulées cette année encore jusqu'au confinement. Les enseignants et Mme Cortès ont pu travailler notamment sur le Prix littéraire des Incorruptibles.

Les classes se sont rendues à certains moments à la Médiathèque pour effectuer des visites libres ou pour profiter de certaines expositions.

L'équipe enseignante réitère sa demande de conserver un agent pour le bon fonctionnement de la BCD pour l'an prochain et la participation des classes au Prix des Incorruptibles. Pour Mmes Esquerré et Erisay, cela ne devrait pas poser de problèmes à priori.

➤ 2.2 Volet éducatif et culturel

2.2.1 Sorties pédagogiques réalisées au cours de l'année

- Visite du Salon des arts et participation à des ateliers pour les 9 classes en mars
- Légion d'honneur à la Mairie pour les CM2 le 5 mars
- Expositions à la Médiathèque pour les différentes classes au cours de l'année
- Les séjours pédagogiques à Aspet des CE1 et des CM1CM2 fin janvier et des 2 CP en mars se sont bien déroulés.
- La classe du CE1CE2 et du CE2 se sont rendues le 30 janvier au théâtre du Capitole pour assister à un récital du chœur de l'opéra.
- Participation des classes au projet « *Ecole au cinéma* » : une partie a pu être réalisée

Sorties prévues mais non effectuées à cause de la pandémie :

- Tournoi de rugby en fin d'année pour les CM2
- Les classes du CM1 et du CM2 iront au quai des savoirs à Toulouse le 26 mars.
- La classe du CE2CM1 ira à Albi le 25 mai et à un musée de Toulouse le 2 avril.
- CE1CE2 et CE2, sortie le 16 mars aux forges de Pyrène à Foix.
- Sortie au festival « *Détours en Cinécourt* » en juin sur le thème du cirque non réalisée

2.2.2 Education physique et sportive

Le cycle rugby, le tournoi de floorball pour les CM2 et CM1CM2 ainsi que les olympiades prévues en mai pour l'ensemble des classes n'ont pas pu avoir lieu cette année.

Les séances de natation pour les 4 classes se sont bien déroulées cette année :

- CP a et CM2 : 8 séances de septembre à novembre
- CP b et CM1CM2 : 8 séances de début décembre à début février.

L'équipe enseignante remercie encore les parents qui ont accompagné ces classes.

L'an prochain, nous ne savons pas encore si l'accès à la piscine de l'Union sera possible car il y a des travaux.

3. L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT

Aides financières diverses

Comme indiqué lors du bilan de la coopérative scolaire :

- L'association de parents d'élèves de l'APEC FCPE a versé à l'école la somme de 1 828 €
- Un don de 2 000 € a été octroyé par un parent d'élève
- La Municipalité a versé une subvention de 1 728.73€ pour la prochaine année scolaire.
- L'Association « A l'Ecoute des enfants » n'a pas encore versé la somme prévue mais le fera peut-être prochainement.

Les différents partenaires sont remerciés de leur soutien.

Projets de l'association de l'APEC FCPE

L'association de parents d'élèves souhaiterait organiser si le contexte sanitaire à la rentrée le permet une « Fête de la rentrée » avec une tombola. La Municipalité, l'École, l'ALAE y sont favorables. Cela permettrait d'entamer cette nouvelle année scolaire de façon gaie et positive.

La directrice
Nathalie Bessière